

L'évaluation dans la formation BAFA

Évaluer c'est comparer les objectifs que fixés en amont avec les résultats obtenus.

Évaluer ce n'est pas contrôler, inspecter ou juger.

L'évaluation correspond toujours à un instant T : elle dépend du contexte : lieu, temps, personnes, événements...

A quoi ça sert d'évaluer ?

- ▶ **Chercher l'objectivité** : S'efforcer de savoir où l'on est pour mieux aller vers où on veut aller.
- ▶ **Viser la cohérence** : Entre ce que l'on veut faire (nos intentions de départ) et ce que l'on fait réellement (nos pratiques).
- ▶ **Etre efficace** : Pour éviter de renouveler les erreurs et les manques. Chercher à progresser.

Qui évalue ?

- ▶ **Le participant** s'autoévalue et se fixe des objectifs d'évolution et de progression dans le cadre de sa formation.
- ▶ **L'équipe de formateurs** évalue le participant durant son stage. Elle lui propose des axes de réflexion, des conseils et des outils pour améliorer son positionnement de futur animateur.

Ensemble, et par les entretiens individuels **en début, milieu et fin de stage**, ils se mettent en accord sur l'évaluation personnalisée pour chaque participant et des objectifs à atteindre dans le cadre du cursus BAFA.

Qu'est-ce que l'on évalue et comment ?

Chaque stagiaire aura une grille critériée de suivi et d'évaluation au regard des critères du ministère Jeunesse et Sports afin de se situer et d'évoluer durant son stage afin de mieux appréhender son futur rôle et ses fonctions d'animateur-trice.

- ▶ **L'attitude du participant sur toute la durée du stage :**
 - **Respect des règles de vie** abordées en début de stage par l'ensemble du groupe,
 - **Gestion de sa fatigue et de son humeur** : Maîtrise de soi,
 - **Capacité de remise en question personnelle** : Etre en capacité de se situer dans sa formation, (*Savoir expliquer ses points positifs et ses points à améliorer et chercher comment les améliorer*),
 - **Participation active dans la gestion de la vie quotidienne du stage** : Respect des horaires, utilisation non gênante du téléphone portable, implication dans les temps informels et de gestion de la vie de groupe (*rangement, nettoyage...*),
 - **Participation active durant les séquences de formation** : Prendre part aux débats, donner son avis et écouter les autres.
- ▶ **Le positionnement d'animateur et la capacité à gérer des temps d'animation et de vie quotidienne :**
 - **Menée de petits jeux et de chansons** par le participant auprès des autres stagiaires,
 - **Projet de groupes** : Création de **grandes animations**, en équipe, testées avec le reste du groupe et analysées de façon constructive après réalisation.
 - **Réfléchir sur l'organisation et la mise en œuvre de la vie quotidienne en ACCEM.**
- ▶ **L'état d'esprit et le positionnement :**

Intégration dans le travail d'équipe,
Prise d'initiative,
Partager son point de vue personnel avec diplomatie et écoute des arguments contraires,
Etre acteur de sa propre formation : prendre des initiatives
Pouvoir se projeter dans son futur rôle d'animateur par les études de cas proposées.

Critères de non validation du stage

► Critères Indicateurs :

- Ne pas assister à la totalité du stage : Absence non négociée ni justifiée ou refus de prendre part à certains temps,
- Ne pas accepter le cadre réglementaire défini par Jeunesse et Sports et l'Etat,
- Consommation d'alcool, ou état d'ébriété,
- Consommation et/ou détention de produits illicites,
- Non-respect des valeurs de la République ou de la laïcité,
- Toute forme de violence (physique, morale, verbale...),
- Ne pas attester de comportements garantissant sa propre sécurité et celle des personnes dont on a la responsabilité

► Concernant son investissement, sa participation dans le stage :

- Non implication dans les temps de travail et les temps de vie collective :
- Manque de motivation, attitude inintéressée, écoute passive...

► Concernant la remise en question :

- Difficulté ou absence de remise en question de sa pratique,
- Manque d'écoute et de regard critique vis-à-vis des conseils donnés.

► Concernant la responsabilité d'animateur :

- Propos ou actes irresponsables sur les modalités de prise en charge d'un groupe de mineurs.
- Lacunes quant à la sécurité physique, morale ou affective lors de ses interventions.

► En cas de difficultés rencontrées par le stagiaire ou En cas de non validation du stage :

Rencontre entre l'équipe de formateurs et l'intéressé : échanges, conseils, consignes pour la suite du stage.

Vérification de la progression ou de l'observation des consignes signalées.

Si la situation ne change pas ou trop peu, une nouvelle rencontre est programmée.

Notification de l'équipe au stagiaire retranscrite sur la grille d'auto-évaluation et d'évaluation.

Dans tous les cas de figures, une décision ne sera prise qu'à l'unanimité de l'équipe de formation, avec la transmission d'information auprès de l'association VALT, et sera notifiée au seul stagiaire concerné.

DATE et SIGNATURE DU PARTICIPANT VALANT ACCEPTATION DES CONDITIONS D'ÉVALUATION :